

N° 3
11 mai 2021

Présent(e)(s) Patrice Guet, Guillaume Piednoir, Co-Présidents de la Commission
 Michaël Chevalier, Didier Gantier, Kévin Jamin, Jean-Luc Lescouëzec, Michel Lescouëzec,
 Jean-Maurice Trouillard.
 Sébastien Duret, Directeur administratif
 Isabelle Lecomte, Aurélie Guillet, Secrétaires

Excusé(s) Kévin Agasse, Olivier Bloino, Bernard Serisier
 Alain Martin, Président

Les suivantes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 190 des règlements généraux de la FFF.
 Les décisions suivantes peuvent être frappées d'appel dans le délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification ou de la publication de la décision contestée devant la Commission d'Appel du District de Football de Loire-Atlantique.

1. Point sur le renouvellement des arbitres

Demandes d'année sabbatique :

AVENARD	Gildas	AOS PONTCHATEAU
BILLO	Lou-Anne	AS SAUTRON
BRISSON	Ronan	US BOUGUENAI
CADOUX	Ludovic	ELAN DES SORINIERES
CHARBONNIER	Jérémie	AS MESANGER
CHAUVEAU	Quentin	AC BASSE GOULAIN
DEGROOTE	Quentin	FC MESQUER
GUERCHAI	Arno	US BASSE INDRE
LE BRUN RAGOT	Kévin	ST NAZAIRE IMMACULEE
LE RUDULIER	Bastien	SYMPHO TREILLIERES
LESAGE	Clément	FC NANTES
MBAYE	Aliou	USSA VERTOU
QUENAULT	Thomas	FC NANTES

Arrêts :

AUNEAU	Thomas	AC CHAPELAIN
DEFORGE	Lucas	NOZAY OS

2. Point sur les classements 2020-2021

Conformément aux décisions prises par la Commission en fin de saison 2019-2020, un classement des arbitres est effectué pour la saison 2020-2021 basé sur le classement établi en juin 2020 (classement prenant en compte les observations réalisées lors de la saison 2019-2020) en y ajoutant les observations complémentaires effectuées cette saison jusqu'à fin octobre 2021.

Patrice Guet, présente aux membres de la CDA quelques options possibles pouvant être retenues pour ces classements 2020-2021 (en réalité classements cumulés des saisons 2019-2020 et 2020-2021) comme notamment :

- rétrogradation ou pas de rétrogradation d'arbitres,
- si rétrogradation d'arbitres, quelles catégories concernées ?

Après échange des avis des participants, il est convenu que la Section Classements fera des propositions lors de sa réunion planifiée le mercredi 2 juin 2021. Ces propositions seront soumises à approbation des membres de la Commission. Les classements définitifs seront ensuite validés par le Comité de Direction du District courant juin.

Afin de reprendre contact avec les arbitres et les observateurs, M. Martin, Président du District, propose d'organiser une visioconférence. Une première date est arrêtée pour cette visioconférence : le lundi 7 juin à 19h à laquelle pourront participer les 100 premiers arbitres inscrits. En fonction du nombre d'arbitres intéressés, une éventuelle autre session pourrait être planifiée. Un Google Forms sera réalisé afin de recenser les arbitres intéressés et les éventuelles questions qu'ils aimeraient voir traitées lors de cette visioconférence. Les Co-Présidents de la Commission y partageront également les informations en leur possession telles que les modalités de renouvellement de licence d'arbitre et obligations médicales associées, les stages de début de saison ...

3. Point sur les actions à venir

L'envoi des dossiers médicaux d'arbitres est actuellement en attente suite à un manque d'informations de la FFF (les éventuels délais supplémentaires pour réaliser certains examens médicaux comme notamment l'échographie cardiaque). Dans un premier temps, la Fiche Désignation sera envoyée aux arbitres puis suivra ensuite l'envoi du dossier médical avant la dernière semaine de mai.

La Commission constate que seulement 115 arbitres ont réalisé leur échographie cardiaque.

Michaël Chevalier, en charge de l'organisation des stages de rentrée pour la saison 2021-2022 présente aux membres de la Commission différentes propositions sur l'organisation de ces stages en fonction des conditions sanitaires.

Il faudra prévoir des groupes réduits d'arbitres (25). La partie administrative et le test théorique pourraient se réaliser au siège du District (salles Claude Simonet et Noël Le Graët) et le test physique sur les installations de Treillières (à confirmer).

Il faudra prévoir également le stage des observateurs lors de ces week-ends de stages.

Par ailleurs, un stage spécifique axé sur de la pratique terrain va être mis en place en début de saison pour tous les arbitres stagiaires formés lors des FIA des saisons 2019-2020 et 2020-2021. Deux dates dans la première quinzaine de septembre seront proposées pour répartir le nombre important de stagiaires concernés.

Les stages seraient réalisés le matin et les arbitres auraient le choix sur trois week-ends : samedi 28 et dimanche 29 août – samedi 4 et dimanche 5 septembre et samedi 11 et dimanche 12 septembre 2021.

L'Assemblée Générale du District étant prévue le samedi 11 septembre (matin), le stage pourrait être décalé un après-midi entre le 28 août et le 12 septembre 2021.

L'organisation de ces stages sera présentée au prochain Comité Directeur.

L'envoi aux arbitres pour les stages est prévu pour la fin du mois.

Guillaume Piednoir et Mickaël Chevalier présentent la nouvelle grille pour les observations. Elle sera mise en place dès la saison prochaine.

Les Co-Présidents de la CDA,
Guillaume Piednoir Patrice Guet

La Secrétaire de séance,
Isabelle Lecomte

